

N° 139
S É N A T

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

12 mai 2016

PROJET DE LOI

*autorisant la ratification de l'accord portant création
de la **Banque asiatique d'investissement**
dans les **infrastructures**.*

(Texte définitif)

Le Sénat a adopté sans modification, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en première lecture, dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Assemblée nationale (14^{ème} législ.) : 3218, 3486 et T.A. 703.

Sénat : 483, 579 et 580 (2015-2016).

Article unique

Est autorisée la ratification de l'accord portant création de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (ensemble deux annexes), signé à Pékin le 29 juin 2015, et dont le texte est annexé à la présente loi⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 12 mai 2016.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER

(1) *Nota* : voir le document annexé au n° 3218 (AN, 14^{ème} législ.).